N

emprise du clocher de L'ÉGLISE Sainte-Marguerite
sur la commune de
DUCY-SAINTE-MARGUERITE

COMMUNE DE DUCY-SAINTE-MARGUERITE

commune de LOUCELLES

commune de CHOUAIN

commune de BUCÉELS

commune de TILLY-SUR-SEULLES

commune de
FONTENAY-LE-PESNEL

commune de CRISTOT

emprise de
L'ÉGLISE Saint-André
sur la commune de CRISTOT

FO 213 - 05

FO 14 - 115

LES FONTAINES
LES GALETS
LE GENETE
SOUS LE PARC
LE PUITS
LA COUR D'ENFER
CARILLON
SUR LE PRE
VILLAGE D'HERVIEU
LA GARE
LE HAUT DES JARDINS
LE VAUBARON
LA HOGUETTE
LES TIROUZES
LE PARC DE LA MOTTE
MALPOINTE
HERVIEU
LE BAS DU DESERT
LE JARDIN DE DEVANT
LES CLOSETS
LA BERGERIE
LE BAS D'AUDRIEU
LA FOSSE TOURAILLE
CHATEAU DE LA MOTTE
LE CLOS
VILLAGE DU JARIN BARBIER
LES JARDINS
VILLAGE DU CALVAIRE
LE MARAIS
LE MOUTON
LE GRAND QUESNOT
LES GRANDS JARDINS
FERME DU PETIT VAL
PRE DU PONT
ÉGLISE
SAINT-JEAN
MAIRIE
salle polyvalente
accès
groupe scolaire (en construction)
LES CHAUDIERES
LE CHATEAU
LA SENTE CORNET
HAMEAU PAVIE
Ferme de la Rue Jugan
CHÂTEAU D'AUDRIEU
FERME DES CHAUDIERES
MOULIN DE TAILLEBOSQ
LE PONT ROC
LA FERME DES COUTURES
LE HAUT D'AUDRIEU
LES COUTURES
LES VALLEES
LA CROTTE
FERME APREMONT
LE CLOS PORTIER
LES COQUE-BERTS
LES LONGS CHAMPS
LA MELIENNERIE
LE HAUT D'AUDRIEU
LA TEBAUDE
LA CAMPAGNE
LES BLOCHERES
LES COSTILS
LA BRUYERE
DELLE DES POIRIERS
LONGS CHAMPS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

AC1 — SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

EL7 — SERVITUDE D'ALIGNEMENT
> route départementale n°82

T1 — VOIES FERRÉES : emprise du chemin de fer
> ligne Mantes - Cherbourg

T5 — RELATIONS AÉRIENNES
servitude de dégagement de l'aérodrome
> Caen - Carpiquet

ANNEXES DOCUMENTAIRES

CÂBLES FIBRE OPTIQUE

PRINCIPAUX SITES ARCHÉOLOIQUES RECENSÉS au 11 mai 2006 :

1 : habitat protohistorique
2 : motte médiévale
3 et 4 : château d'origine médiévale
5 à 10 : habitats paléolithique et néolithique

origine du fond de plan : Conseil Général 14 ©

commune de **AUDRIEU**
DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Audrieu

POS initial approuvé le **08.12/1995**
Modification n° 1 ..... 11.09/1997

P.O.S. - RÉVISION N° 1
Élaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
en date du : **19 novembre 2009**

LE MAIRE :
Jean-Louis LEBOUTEILLER

MAIRIE D'AUDRIEU 14480

4b - ANNEXES DOCUMENTAIRES éch. 1/ 5 000

AGENCE SCHNEIDER
Architectes Urbanistes
43 AVENUE DU 6 JUIN
BP 13530
14 07 CAEN CEDEX 3
T : 02 31 39 49 40
F : 02 31 39 49 41
accueil@agence-schneider.fr